



DANIEL SIMONNY E.I.R.L.
Commissaire aux comptes
membre de la Compagnie Régionale de Reims

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
12, Avenue Anatole France
10000 – TROYES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022**

A l'assemblée générale des membres de l'Association COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823.9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.2.1 de l'annexe sur les « dérogations », expose que les règles et méthodes comptables relatives à la cotisation statutaire versée par le Comité au siège de la Fédération.

La note 4 de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenue pour établir le compte de résultat par origine et destination (CROD) prévu à l'article 432-2 du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 et un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 du même règlement.

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre Comité, j'ai vérifié que les modalités d'élaboration du CROD et du CER et notamment les règles relatives à la détermination des clés de répartition des charges indirectes, sont correctement décrites dans les notes accompagnant ces comptes et correspondent aux règles retenues sur l'exercice précédent ou, qu'à défaut, toutes modification de ces règles sont justifiées dans les notes annexes. Je me suis enfin assuré de la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du CROD et du CER.

Les autres appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables, notamment pour ce qui concerne :

- Les ressources du comité, particulièrement les dons ;
- Les subventions versées ;
- Les disponibilités et placements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

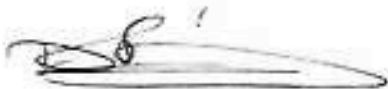
ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Troyes, le 27 mars 2023.

Daniel SIMONNY
Commissaire aux comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan : l'actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	72 454,86	7 572,43	64 882,43	7 512,86
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	2 238,00		2 238,00	2 238,00
TOTAL (I)	74 692,86	7 572,43	67 120,43	9 750,86
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 477,50		5 477,50	2 652,00
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	19 828,00		19 828,00	27 235,70
Valeurs mobilières de placement	113 222,00		113 222,00	112 820,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	630 552,59		630 552,59	460 686,01
Charges constatées d'avance	3 994,79		3 994,79	1 016,61
TOTAL (II)	773 074,88		773 074,88	604 410,32
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	847 767,74	7 572,43	840 195,31	614 161,18

Bilan : le passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	94 688,49	94 688,49	
. Autres	297 210,07	304 178,75	-6 968,68
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	75 324,36	-6 968,68	82 293,04
Situation nette (sous total)	467 222,92	391 898,56	75 324,36
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	17 728,77		17 728,77
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	484 951,69	391 898,56	93 053,13
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	11 383,00	15 000,00	-3 617,00
TOTAL (II)	11 383,00	15 000,00	-3 617,00
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		514,00	-514,00
TOTAL (III)		514,00	-514,00
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 549,18	27 131,61	20 417,57
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	3 801,93	4 635,13	-833,20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	292 509,51	174 981,88	117 527,63
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	343 860,62	206 748,62	137 112,00
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	840 195,31	614 161,18	226 034,13
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
Produits d'exploitation			
Cotisations	13 584,00	14 840,00	-1 256,00
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	35 196,67	840,00	34 356,67
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services	13 422,07	48 045,90	-34 623,83
dont parrainages	127,50	1 845,50	-1 718,00
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	38 488,92	34 543,26	3 945,66
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	257 010,15	213 060,99	43 949,16
Mécénats	3 800,00	2 000,00	1 800,00
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	197 577,39	48 007,64	149 569,75
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	514,00		514,00
Utilisations des fonds dédiés	3 617,00		3 617,00
Autres produits	823,72	599,49	224,23
Total des produits d'exploitation (I)	564 033,92	361 937,28	202 096,64
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	14 050,13	2 966,20	11 083,93
Variations stocks			
Autres achats et charges externes	202 385,13	121 978,74	80 406,39
Aides financières	191 330,66	184 877,97	6 452,69
Impôts, taxes et versements assimilés	829,11	1 953,98	-1 124,87
Salaires et traitements	46 605,67	29 998,37	16 607,30
Charges sociales	13 669,63	4 614,74	9 054,89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 401,41	815,43	3 585,98
Dotations aux provisions		37,00	-37,00
Report en fonds dédiés		15 000,00	-15 000,00
Autres charges	19 226,41	11 802,55	7 423,86
Total des charges d'exploitation (II)	492 498,15	374 044,98	118 453,17
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	71 535,77	-12 107,70	83 643,47
Produits financiers			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			
Autres intérêts et produits assimilés	3 441,36	3 226,43	214,93
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers (III)	3 441,36	3 226,43	214,93
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilés			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
Total des charges financières (IV)			
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 441,36	3 226,43	214,93

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	74 977,13	-8 881,27	83 858,40
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	1 000,00	2 472,59	-1 472,59
Sur opérations en capital	271,23		271,23
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (V)	1 271,23	2 472,59	-1 201,36
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	500,00		500,00
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VI)	500,00		500,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	771,23	2 472,59	-1 701,36
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les sociétés (VIII)	424,00	560,00	-136,00
Total des produits (I + III + IV)	568 746,51	367 636,30	201 110,21
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	493 422,15	374 604,98	118 817,17
EXCEDENT OU DEFICIT	75 324,36	-6 968,68	82 293,04
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
. Dons en nature	120,00		120,00
. Prestations en nature			
. Bénévolats	84 427,60	77 423,70	7 003,90
Total	84 547,60	77 423,70	7 123,90
Charges			
. Secours en nature			
. Mise à disposition gratuite de biens et services			
. Prestations	120,00		120,00
. Personnel bénévole	84 427,60	77 423,70	7 003,90
Total	84 547,60	77 423,70	7 123,90



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

- La structure a réalisé des travaux concernant le réaménagement de l'accueil et des bureaux du comité tant en agencements qu'en bien mobilier. Le montant des investissements de l'exercice s'élève à la somme de 29 398.42 euros.
- Le comité a également acquis un véhicule pour un montant de 30 019 euros

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à mentionner.

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves into a loop at the top.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Preamble

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.



3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	11 583	61 771	899	72 455
Immobilisations financières	2 238			2 238
Total	13 821	13 821	13 821	74 693

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	61 771	899
→ Agencements	21 716	
→ Véhicule	30 019	
→ Matériel informatique	2 354	899
→ Mobilier	7 682	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	61 771	899

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	4 070	4 401	899	7 573
Amort. Immobilisations financières				
Total	4 070	4 401	899	7 573

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & revêtement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 238			2 238
Total	2 238	0	0	2 238

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail			
- Box de sauvegarde informatique	5 536	48 mois	1 181
...			
Total	5 536	0	1 181

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	2 238	2 238	2 238
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	5 478	5 478	
→ Autres Créances	19 828	19 828	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	3 995	3 995	
Total	31 539	31 539	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		NEANT		
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	113 222	113 222			1 628
Total	113 222	113 222	0	0	1 628

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	290 369	
Livrets et comptes épargne	205 183	1 314
Comptes à terme	135 000	499
Total	630 552	1 813

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à Nullifier</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Dons à recevoir	9 828	16 505
→ Reversement Legs LNCC		7 246
→ Subventions contrat apprentissage		2 000
→ Parrainage		1 485
→ Subvention mairie		20
→ Subvention sur véhicule	10 000	
Disponibilités	5 150	5 634
Total	24 978	32 870

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Assurances	885,7	820
Leasing	197	197
Formation apprenti 2022/2022	2 912	

Total	3 996	1 017

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Montant
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	398 887	-8 969	-8 969	-8 969	6 666		6 666		391 658	
Rapport à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 969	6 959	6 959	6 959	76 524	61 093	76 524	61 093	76 524	
Subventions d'investissement							18 000	271		17 729
Provisions réglementées										
Total	391 658	0	0	0	82 684	61 093	18 000	61 093	484 961	

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

↳ Lignes à remplir par projet

Variation des fonds dédiés à la date :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (149)	Utilisation de fonds reportés (150)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	15 000	0	3 617	11 383
→ Contribution Ligue nationale pour aide aux malades	2021	15 000	15 000		3 617	11 383
→ ...						
Total		15 000	15 000	0	3 617	11 383

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	514		514	0
→				
Total	514	0	514	0

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 549	47 549		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	3 802	3 802		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	292 510	292 510		
Produits constatés d'avance		0		
Total	343 861	343 861	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	892	880
→ Impôt sur les sociétés	424	560
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	468	320
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	2 910	3 756
→ Urssaf/ Pôle emploi	834	400
→ Caisse de retraite	185	136
→ Caisse de prévoyance	278	157
→ Personnel autres charges à payer	1 260	
→ Dettes congés à payer	305	2 433
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	38	620
→ Prélèvement à la source	0	9
Total	3 802	4 635

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	30 961	22 444
→ FNP - Factures non parvenues	12 906	3 743
→ FNP - LNCC	18 055	18 701
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	292 509	174 982
Financement de la recherche et subventions	292 352	173 309
Aide aux malades	80	1 550
frais des bénévoles à payer	77	123
Total	323 470	197 426

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGNE	REPORTING - COMITÉ DE L'AUBRE		Décembre 2022		Décembre 2021	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont génératrice de profits	TOTAL	Dont génératrice de profits	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. BÉNÉVOLES SOCIAUX						
1.1 Réalisés en France	202 699,45	202 699,45	202 699,45	202 699,45	202 699,45	
1.1.1 Actions réalisées par l'association	134 676,12	134 676,12	134 676,12	134 676,12	134 676,12	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agréés en France	157 713,34	157 713,34	157 713,34	157 713,34	157 713,34	
1.2 Réalisés à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'association						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	65 499,49	65 499,49	65 499,49	65 499,49	65 499,49	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	21 436,43	21 436,43	21 436,43	21 436,43	21 436,43	
3. FRAIS DE FUNKTIONARIAT						
3.1 Frais d'infrastructure et de communication	228 889,27	228 889,27	228 889,27	228 889,27	228 889,27	
3.2 Frais de fonctionnement	29 900,42	29 900,42	29 900,42	29 900,42	29 900,42	
3.3 Autres charges	4 736,29	4 736,29	4 736,29	4 736,29	4 736,29	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPENSES						
4.1 Dotations aux réserves	434,04	434,04	434,04	434,04	434,04	
4.2 Reports en fonds réservés ou l'inverse						
TOTAL CHARGES	481 432,15	481 432,15	481 432,15	481 432,15	481 432,15	
ÉVALUATION DU DONAT	25 234,30			25 234,30		

	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont génératrice de profits	TOTAL	Dont génératrice de profits
4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisés en France	30 475,94	30 475,94	27 475,59	27 475,59
Réalisés à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
2.1 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FUNKTIONARIAT	22 200,54	22 200,54	24 000,30	24 000,30
2.2 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FUNKTIONARIAT	27 983,12	27 983,12	26 549,21	26 549,21
TOTAL	52 679,60	52 679,60	54 025,10	54 025,10

LA LIGNE	REPORTING - COMITÉ DE LAURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont produits de publics	TOTAL	Dont produits de publics	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. Produits liés à la responsabilité du public	503 862,74	503 862,74	387 532,48	387 532,48		
1.1 Contributions sans contrepartie	71 584,00	71 584,00	14 040,00	14 040,00		
1.2 Dons, legs et mécénat	269 403,15	269 403,15	715 064,89	715 064,89		
1.3 Autres produits liés à la responsabilité du public	228 675,59	228 675,59	77 614,47	77 614,47		
2. Produits non liés à la responsabilité du public	23 869,82		25 952,38			
2.1 Cessions sans contrepartie						
2.2 Pourcentage des entreprises	-127,50		-1 045,70			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-9 009,40		20 040,00			
2.4 Autres produits non liés à la responsabilité du public	1 004,61		1 027,68			
3. Subventions et autres aides publiques	88 489,43		88 489,36			
4. Reprises sur provisions et dépréciations	-514,00	-514,00				
5. Utilisation des autres fonds affectés	-1 661,00					
TOTAL	500 346,51	500 578,24	-367 636,36	-367 536,46		

III - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont produits de publics	TOTAL	Dont produits de publics
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la responsabilité du public	84 547,60	84 547,60	77 424,76	77 424,76
Bénévoles	84 427,60	84 427,60	77 424,76	77 424,76
Prestations en nature				
Dons en nature	-120,00	-120,00		
2. Contributions volontaires non liées à la responsabilité du public				
3. Contributions publiques en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	84 547,60	84 547,60	-77 424,76	-77 424,76



4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Il n'y a pas de dons étrangers

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes → Legs reversés par la ligue nationale → ...	176 739	27 366
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations et ventes diverses	45 600	47 040
→ Activités de récupérations	2 891	
→ Produits financiers	3 441	3 226
→ ...		
Total	228 672	77 634

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Parrainage	128	1 846
Contribution financière reçue	20 838	20 640
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
-> autres produits des activités annexes	824	599
-> Produits exceptionnels	1 271	2 473
-> Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	NEANT	
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	3 617	0
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	3 617	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon la répartition ci-dessous et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	30%	20%	50%	100%
Electricité et eau	30%	20%	50%	100%
Fourniture de bureau		25%	75%	
Téléphone			100%	100%
Affranchissement		50%	50%	100%
Taxes habitations et impôts	30%	20%	50%	100%

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	91 472	53 392
Actions d'information, de prévention et de dépistage	36 539	20 170
Actions de formation	926	117
Actions de recherche	163 095	159 541
Actions de société et politique de santé	577	469
Frais d'appel aux dons et legs	95 408	67 579
Frais de fonctionnement (dont communication)	105 404	58 301
Total	493 422	359 569

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	91 472	53 092
Actions d'information, prévention, dépistage	36 539	20 170
Actions de formation	926	117
Actions de recherche	577	469
Actions autres		
Total	129 514	73 848
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	111 855	300
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	45 856	156 143
Actions autres		
Total	157 713	156 443

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	39 910	16 168
Frais de gestion	54 618	35 906
Impôts et taxes	505	668
Cotisation statutaire	5 190	3 983
Charges financières	355	51
Dotations aux amortissements	4 401	615
Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers	424	560
Total	105 404	58 151

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		15 000
Total	0	15 000

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMC x 1,5	84 428	77 424
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)		120	
	Total	84 548	77 424



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

À insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Généralité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	895			13 654		72					14 481
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	82 651			54 000		65 334					201 975
Aides financières	28 617	157 713		5 000		0					191 331
Impôts, taxes et versement assimilés	82			139		599					829
Salaires et traitements	9 641			4 688		22 279					45 608
Charges sociales	2 628			4 228		8 622					13 870
Dotations aux amortissements et dépréciations						4 401					4 401
Dotations aux provisions											0
Report en fonds dédiés											0
Autres charges	10 380			3 552		5 865					19 228
Charges financières											0
Charges exceptionnelles						600					500
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									424		424
TOTAL	134 895	157 713	0	95 408	0	104 693	0	0	424	0	493 422

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	30 394		26 293	27 861	84 548
Personnel bénévole					
TOTAL	30 394	0	26 293	27 861	84 548

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes	3 030
Autres missions	
Total	3 030

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ Solde commissions sociales	1 000
→ ...QP de subvention d'investissement ramené au résu	271
→ ...	
→ ...	
Total	1 271
Charges exceptionnelles	
→ Charges diverses	500
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	500

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE		010 - COMITÉ DE L'AUBE	
		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES			
1.1 Réalisées en France			
		255 454,58	206 808,80
Actions réalisées par l'organisme			
Actions en direction des malades, des proches et éts de santé		207 993,49	50 365,60
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		81 704,43	27 490,91
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		19 403,91	18 189,54
Actions de société et politique de santé		926,42	117,15
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et éts de recherche contre le cancer			468,60
Actions de création subvention administration d'établissement		5 382,09	1 397,52
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France			
Actions en direction des malades, des proches et éts de santé		147 461,09	156 443,20
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		101 603,09	100,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et éts de recherche contre le cancer			
Programmes nationaux		45 058,00	156 144,70
Programmes régionaux et départementaux		45 259,00	6 977,29
1.2 Réalisées à l'étranger			
			149 165,41
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			
		91 244,18	61 206,36
Frais d'appel de dons		91 244,18	61 206,36
Frais d'appel des legs		30 125,81	28 490,37
Frais traitements des dons			
Frais de traitements des legs		19 479,71	7 559,10
Frais de campagne pour des dons en nature		562,80	243,40
Achats pour manifestations et ventes			
Activités de récupérations		41 075,36	24 912,49
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
3.1 Frais d'information et de communication			
Frais d'information et de communication externe		36 564,65	15 001,98
Frais d'information et de communication interne		56 564,65	14 851,88
3.2 Frais de fonctionnement			150,00
Frais de gestion		54 496,58	34 891,40
Formation administrative		48 771,26	30 342,46
Impôts et taxes			
Cotisation statutaire 10%		505,61	967,73
5 189,87			1 985,26
3.3 Autres charges			
Charges financières		4 756,89	866,35
Dotations aux amortissements		335,48	50,92
Charges exceptionnelles		4 401,41	815,45
TOTAL DES EMPLOIS		442 486,88	318 775,79
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			17,00
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		61 092,86	
TOTAL		503 579,74	318 812,79

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			
Réalisées en France		30 393,94	27 872,53
Réalisées à l'étranger		30 393,94	27 872,53
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			
		26 292,56	24 001,35
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
		27 861,10	25 548,82
TOTAL		84 547,60	77 423,70

Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
I. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
1.1 Cotisations sans contrepartie		-503 065,74	-307 535,46
1.2 Dons, legs et mécénat		-13 564,00	14 040,00
Dons manuels non affectés		260 810,25	-215 060,99
Dons manuels affectés		-246 716,57	-209 493,38
legs, donations et assurances-vie non affectés		10 293,58	3 567,61
legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-3 800,00	-2 000,00
Manifestations		-228 671,50	-77 634,47
Ventes (dont abonnement à vivre)		10 465,26	-44 298,07
Prestations et autres ventes		-15 134,67	760,00
Activités de récupération			-1 981,58
Charges et Produits exceptionnels		-2 891,31	
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			
Autres produits affectés			
Produits financiers			
Quotés parts de générosité reçues d'autres entités		-3 441,16	-3 226,43
		-176 738,99	-27 367,64
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-514,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP résidu legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-503 579,74	-307 535,46
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-11 277,33
TOTAL		-503 579,74	-318 812,79
RESSOURCES reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		371 190,23	381 652,13
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		61 092,86	-11 277,33
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		-3 227,42	815,43
RESSOURCES reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		429 055,67	371 190,23
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
I. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
Bénévolat		-84 547,60	-77 423,70
Prestations en nature		-84 427,60	-77 423,70
Dons en nature		120,00	
TOTAL		-84 547,60	-77 423,70

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
2020	Matériel inform	706			706	235	235
2021	Agences et mo	6 913			6 913	810	810
2021	Matériel inform	716			716	239	239
2022	Agencements é	29 398			29 398	2 505	2 505
2022	Vehicule	30 019	18 000		12 019	459	184
2022	Matériel inform	2 354			2 354	153	153
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
	Total	70 106	18 000	0	52 105	4 401	4 126

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AC, les signatures d'actes, etc.	8			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	1	650	0,40	10 790
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres	8	4 436	2,70	73 638
Total	9	5 086	3,09	84 428

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire = 16,60 € (nombre heures équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	5	3 627	2
Total	5	3 627	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 461
6257 - Réceptions	Restauration	935
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	4 396

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 698 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.